

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation d'Arjowiggins Question au Gouvernement n° 1835

Texte de la question

SITUATION D'ARJOWIGGINS

M. le président. La parole est à Mme Marietta Karamanli.

Mme Marietta Karamanli. Ma question, qui s'adresse au Premier ministre, porte sur la situation de l'entreprise Arjowiggins, et plus particulièrement sur ses deux sites dans la Sarthe et le Loir-et-Cher. Dans la Sarthe, plus de 700 salariés vont être licenciés. Mais ce sont évidemment beaucoup plus d'emplois et de richesses qui vont disparaître. C'est un couperet pour les salariés et leurs familles, une défaite pour l'outil industriel et pour nos territoires.

Une longue réunion, à laquelle j'ai participé, a eu lieu hier en préfecture. Il y a été décidé un accompagnement, que j'espère vraiment actif pour les salariés qui recevront leur lettre de licenciement. Mais des questions plus générales sont posées. Arjowiggins était l'une des premières entreprises papetières en Europe. Elle est une filiale du groupe Sequana, dont la cote boursière atteint aujourd'hui 9 millions et le dirigeant est payé 1,4 million d'euros par an. Son premier actionnaire est par ailleurs Bpifrance. Plus de 250 millions d'euros lui ont été versés, sous forme d'investissements ou de prêts, au cours des dernières années, sans que l'on sache précisément à quoi ils ont servi. Pourquoi l'ensemble des mécanismes d'information et de surveillance n'ont-ils pas permis d'agir efficacement en amont, face aux risques qui existaient ?

Certes, le coût de la pâte à papier a fortement augmenté certains mois, parfois jusqu'à 30 %. Mais la société aurait pu être couverte contre ce risque. Une telle situation pose donc la question du renouveau industriel de et dans notre pays, et de ses moyens : fiscalité adaptée, orientée vers l'investissement vraiment productif sur notre territoire ; mobilisation en faveur des compétences et de la formation des salariés et des demandeurs d'emploi dans les bassins économiques.

Je souhaite, monsieur le Premier ministre, qu'au-delà des émotions naturelles du moment, l'État, que vous représentez, réponde à ces deux questions simples : si les collectivités territoriales, notamment la région, ont été sollicitées, comment l'État assurera-t-il l'accompagnement des salariés dans la transition économique de ce territoire ? Comment entend-il répondre à l'enjeu industriel en rendant plus claire et plus efficace sa politique et en assurant mieux le suivi et le contrôle de l'argent public qu'il apporte dans l'économie ? (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique. (Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. - Plusieurs députés du groupe LaREM se lèvent.)

Plusieurs députés du groupe LR . Socialiste !

- M. Thibault Bazin. Ancien collaborateur de Bartolone!
- **M.** Cédric O, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique. Je veux tout d'abord, madame Karamanli, excuser Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher, respectivement retenus en commission et à la foire de Hanovre, en Allemagne.

Tout d'abord, il y a une réalité, malheureusement partagée bien au-delà d'Arjowiggins : dans le monde entier, la filière papier est en difficulté. Vous, moi, l'ensemble des Français utilisons moins de papier. Face à cette situation, l'État n'est pas resté sans rien faire. Depuis 2012, date à laquelle la précédente majorité est arrivée aux responsabilités, il a investi, via Bpifrance, plusieurs dizaines de millions d'euros pour aider l'entreprise à s'adapter, à conquérir de nouveaux marchés et à sauvegarder les emplois.

Cela n'a malheureusement pas suffi. Dans ces conditions, l'État continuera à s'engager. (Sourires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)

- M. Éric Straumann. Ah, bravo!
- **M. Cédric O,** secrétaire d'État . Nous nous félicitons, à ce titre, de la décision du tribunal de commerce d'autoriser la reprise de deux des trois sites d'Arjowiggins : celui de Greenfield et celui du Bourray. Cela permettra de sauvegarder des emplois et de prolonger l'activité, ce qui est important pour les territoires et pour les salariés.

L'État s'est également engagé pour le site de Bessé-sur-Braye, accompagnant jusque dans les dernières heures le projet de reprise qu'il était prêt à financer à hauteur de 50 %.

Mme Marietta Karamanli. C'est de la gabegie!

M. Cédric O, secrétaire d'État. Malgré cela, le tribunal de commerce a jugé que le projet n'était pas assez solide. D'autres exemples nous l'ont toutefois appris, il n'est pas forcément judicieux de faire croire aux salariés à des solutions qui, in fine, ne s'avèrent pas viables.

Il faut donc respecter cette décision de justice et continuer à accompagner les salariés. C'est ce que feront Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher, à travers un contrat de sécurisation professionnelle incluant jusqu'à 95 % du salaire net et à l'activation d'une cellule spéciale. Je puis donc vous garantir, madame la députée, que l'État continuera à s'engager. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)

M. Thibault Bazin. Zéro! Ils n'ont pas de meilleurs conseillers, à l'Élysée?

Données clés

Auteur: Mme Marietta Karamanli

Circonscription: Sarthe (2e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 1835

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Numérique Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 avril 2019

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 avril 2019